

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Société des ingénieurs ,élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Auteur(s)	Société des ingénieurs ,élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Adresse	Paris : [Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers], 1924-[1928]
Nombre de volumes	10
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-B
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Note	Autre titre : Bulletin de la société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redirect?8KY103-B
LISTE DES VOLUMES	1er Année. N°1. Avril 1924
	1er Année. N°2. Juillet 1924
	1er Année. N°3. Octobre 1924
	2e Année. N°4. Janvier 1925
	2e Année. N°5. Avril 1925
	2e Année. N°6. Juillet 1925
	2e Année. N°7. Octobre 1925
	3e Année. N°8. Janvier-Mars 1926
	3e Année. N°9. Avril-Juin 1926
	4e Année. N°10. Janvier-Mars 1927

NOTICE DU VOLUME	
Auteur(s) volume	Société des ingénieurs ,élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Volume	3e Année. N°8. Janvier-Mars 1926
Adresse	Paris : [Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers], 1926
Collation	1 vol. (16 p.) ; 22 cm
Nombre de vues	24

Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-B (8)
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Thématique(s)	Histoire du Cnam
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/02/2022
Date de génération du PDF	23/09/2022
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-B.8

Note de présentation des revues des associations des élèves du Cnam

Le 7 mai 1908, les statuts de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers sont votés. Cette société a pour objectif d'être, d'une part, un intermédiaire entre les auditeurs et les professionnels et d'autre part, d'aider les auditeurs à combler leurs lacunes, en donnant par exemple des cours préparatoires ou en proposant un [Bulletin de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#). Celui-ci est rédigé par des professeurs du Cnam et des professionnels et propose de nombreux articles couvrant un large spectre des recherches scientifiques et techniques de l'époque.

En 1924, la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit également le jour au sein du Cnam. Celle-ci s'intéresse avant tout à faire connaître les élèves diplômés et a à cœur leurs intérêts professionnels. Elle propose sa propre publication, le [Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#) où la vie de l'association et certaines activités Cnam sont présentées ainsi que quelques travaux.

En 1928, ces deux Sociétés, ayant des objectifs semblables, décident de conjuguer leurs efforts en s'unissant pour former la nouvelle Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers. L'année suivante leurs deux publications respectives vont elles aussi fusionner et ainsi donner naissance à la [Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#). Avant tout tournée vers la vie de la société la première année, elle s'étoffe dès 1930 pour mettre en avant des avancées scientifiques et techniques et les équipes de recherches du Cnam. Paraît également dans ces années-là le [Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#), publication de quelques pages informant les auditeurs sur la vie de la Société.

L'union de ces deux sociétés ne semble pas satisfaire tout le monde puisque dès 1930 l'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit le jour. En 1942, l'Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (créée en 1908) reprend du service en s'émancipant de la Société créée en 1928.

Après une longue période sans parution le [Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#) voit le jour, né de la collaboration de l'Union des ingénieurs et de l'Association des élèves et anciens élèves. Organe de liaison entre les deux Sociétés, le Cnam et les auditeurs, il informe ces derniers des manifestations et cours proposés, mais est aussi un instrument pour faire connaître les travaux des ingénieurs et anciens élèves à la communauté scientifique.

Julie Sautel
Direction des bibliothèques et de la documentation, Cnam

178

8° Ky 103-B

3^{me} Année.

Janvier-Mars 1926.

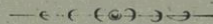
N° 8.

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS

Élèves Diplômés,
Brevetés et Techniciens Supérieurs
du

Conservatoire National des Arts et Métiers

(Société des Ingénieurs et Spécialistes C. A. M.)



SIÈGE SOCIAL

au Conservatoire, 292, Rue Saint-Martin, Paris (3^e)



SOMMAIRE

Assemblée Générale Annuelle. —

Comptes-Rendus des Réunions : *Diners mensuels.* — *Matinée dansante.* — *Visite des Usines Renault.* —

5^e Liste des Nouveaux Sociétaires. —

Nouvelles diverses : *Ingénieurs Diplômés du C. A. M.* — *Légion d'Honneur.* — *Palmes Académiques.* — *Récompenses de la Société d'Encouragement au Progrès.* —

Bulletin Technique : *Briques réfractaires pour la Marine et Fascicule 98, A. Cornille.* — *Film parlant Faucon-Johnson, Cao-Van-Sen.*



Entreprises Générales d'ÉLECTRICITÉ

R. BALLIN

Ingénieur-Electricien

25, Rue de Verneuil, PARIS (7^e)

Télé. Fleurus 25-92

**Haute et Basse Tension — Stations Centrales
Postes de Transformation — Transports de Force**

Eclairage Chauffage Téléphone Sonneries

**Tous travaux pour Immeubles. Hôtels, Banques,
Châteaux, Usines. — Entretien à forfait**



Optique Photographique

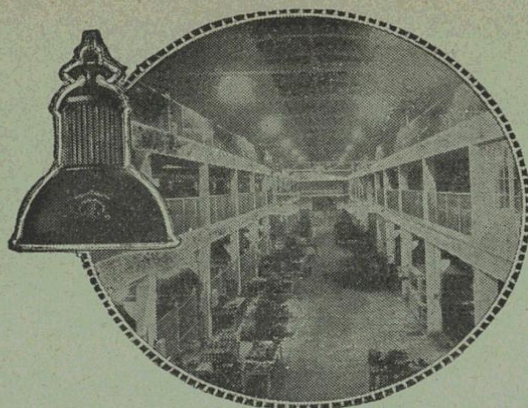
H. DUPLOUICH

5, Rue du Pont-de-Lodi, Paris

Télé. Fleurus 46-50

Optique Scientifique

Catalogue sur demande



BRANDT et FOUILLERET

23 à 31, Rue Cavendish, Paris (19^e)

Téléph. : Nord 24.36 24.71 84.60 Inter. : Nord 48

“L'ÉCLAIRAGE RATIONNEL”

ne fabrique que les appareils qui éclairent bien

TABLEAUX DE DISTRIBUTION, CABINES

Postes de transformation sur pylones et en cabines

APPAREILS AUTOMATIQUES

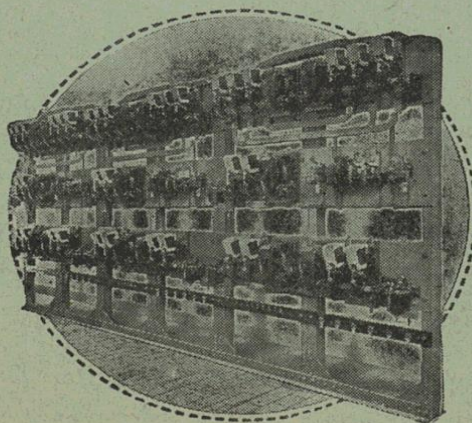
Contacteurs — Démarreurs — Régulateurs

APPAREILS MAGNÉTIQUES

Electro de freins, levage et manutention — Trieurs

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE BLINDÉ ET ÉTANCHE

Coffrets de manœuvre, Controllers et Combineurs



FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LABORATOIRES

Les Établissements POULENC Frères

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60 MILLIONS DE FRANCS

Siège social : Rue Vieille-du-Temple, 86 & 92, Paris

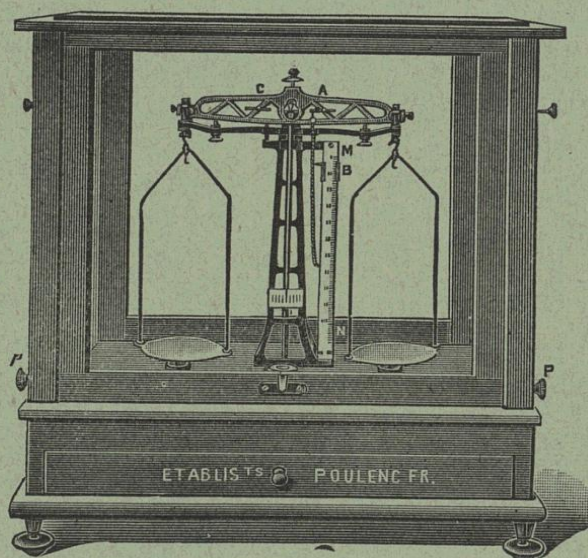
R. C. Paris 5386

PRODUITS CHIMIQUES PURS
pour Analyses

PRODUITS CHIMIQUES
Industriels

Ateliers de Constructions d'Appareils de Précision

63, Boulevard Richard-Lenoir (rue Pelée)



BALANCE A CHAÎNE sensible au dixième de milligramme

Verre Français marque "LABO"

Analyseur de M. E. GOUTAL pour le dosage du carbone
dans les combustibles, les métaux et alliages.

VERRERIE SOUFFLÉE ET GRADUÉE

POTENTIOMÈTRE — Calcimètre A. BERNARD
Obus Calorimétrique P. MAHLER, pour l'essai des Combustibles

Thermomètres de haute précision et Thermomètres ordinaires

USINES à VITRY-SUR-SEINE, THIAIS, MONTREUIL (Seine)
LIVRON, LORIOL (Drôme), LE POUZIN (Ardèche)



BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS
Élèves Diplômés, Brevetés & Techniciens Supérieurs
du Conservatoire National des Arts & Métiers
(Société des Ingénieurs et Spécialistes C. A. M.)

Assemblée Générale du 17 Janvier 1926

L'Assemblée Générale Annuelle s'est tenue le 17 Janvier 1926 au Conservatoire des Arts et Métiers, dans la Salle E, à 15 heures, sous la présidence de Monsieur EON, Président de la Société. Après avoir déposé les statuts sur le Bureau et constaté qu'il n'y a aucune observation à la validité de l'Assemblée, le Président donne lecture des lettres de quelques collègues qui s'excusent de ne pouvoir y assister.

Le Secrétaire donne ensuite lecture du rapport moral, présenté au nom du Comité.

Rapport Moral du Comité

Chers Collègues,

Notre Société est entrée dans sa troisième année d'existence.

Il convient de marquer le chemin parcouru, d'examiner sans fausse modestie ce que nous avons pu faire de bien, d'examiner sans indulgence ce que nous avons pu faire de moins bien ou même de mal, afin de pouvoir regarder l'avenir en toute confiance et, en persévérant dans notre action, éviter, avec la leçon de l'expérience acquise, tout ce qui peut nuire à notre œuvre de solidarité, de camaraderie, d'éducation mutuelle et de défense professionnelle.

Examinons d'abord les chiffres qui nous indiqueront la situation matérielle de la Société.

3^{me} ANNÉE. N° 8.

SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS

A l'Assemblée Générale de Janvier 1925, la Société groupait 260 inscrits ; elle en groupe à cette Assemblée Générale de 1926 : 369. Ceci est déjà suffisant pour marquer que notre Société n'est pas stationnaire dans ses effectifs et il convient de se rendre compte que les difficultés d'ordre intérieur, dont nous parlons plus loin, nous ont empêchés de faire toute la propagande qu'il aurait été utile de faire.

Tous les élèves qui suivent l'enseignement du Conservatoire, ne connaissent pas notre Société ; d'autres, par timidité, ou par inexpérience de leurs besoins présents et futurs, hésitent à se joindre à nous. Il faut les pressentir avec autant de conviction que d'insistance ; c'est là le travail que nous attendons de nos jeunes camarades déjà venus à nous. Qu'ils sachent que c'est là aussi bien leur propre intérêt que celui de la Société et des nouveaux adhérents qu'ils lui amèneront.

L'activité de la Société a été, au maximum, ce qu'elle a pu être. Notre service de placement a reçu 175 demandes d'emplois, contre seulement 150 offres ; il a pu donner satisfaction à 100 de nos collègues qui ont pu être placés suivant leurs désirs.

Là encore rien n'est parfait ; il convient qu'à partir de maintenant, le service de placement soit organisé de façon à donner facilement et rapidement satisfaction, à la fois à nos collègues qui cherchent un emploi, et aux industriels qui en ont un à pourvoir.

Il convient de confier le service de placement à un camarade qui puisse centraliser toutes les demandes, avec tous les renseignements désirables, en un fichier permettant de répondre immédiatement aux offres dès qu'elles se produisent. Il convient de remarquer qu'en cette période, où, pour les professions de nos adhérents, les demandes dépassent beaucoup les offres, il faut pouvoir répondre avec la plus grande rapidité aux offres quand elles se manifestent.

Dans d'autres domaines aussi, l'activité de la Société ne s'est pas ralentie. Nous avons pu organiser des cours préparatoires de Français et de Mathématiques ; qu'ils n'aient pas été suivis comme on aurait pu l'espérer, cela prouve que même nos adhérents ne s'intéressent pas toujours à l'activité de notre Société et qu'il faut persévérer jusqu'au résultat.

Nous tenons à remercier pour l'organisation du Cours de Français, l'Association Française pour la Jeunesse, de l'aide qu'en cette circonstance elle nous a apportée.

Nous avons porté à 200 fr. notre souscription, antérieurement à 100 fr., pour les prix à décerner aux élèves du Conservatoire, et, comme rien de ce qui intéresse l'enseignement ne

nous laisse indifférents, nous avons souscrit pour la Société d'Encouragement au Progrès un prix de 50 fr.

Nous avons pu faire face à l'augmentation du prix de revient de notre bulletin trimestriel que nous espérons bientôt voir mensuel, aidés en cela par le rendement de la publicité qui de 300 fr. par an a été porté à environ 700 francs.

Le bulletin, qui doit être le lien vivant entre tous les membres de la Société, est l'objet de toute notre attention et nous rappelons que, lors de notre causerie du deuxième anniversaire, il a été fait un certain nombre de suggestions sur sa rédaction, suggestions que nous espérons pouvoir mettre au point cette année.

Notre activité au dehors même de la Société s'est aussi manifestée, comme preuve de notre vitalité ; nous parlions plus haut du concours que nous avons apporté à la Société d'Encouragement au Progrès, c'est du reste à charge de revanche entre elle et nous.

Nous avons été représentés par notre Président à la "Semaine de l'Ingénieur", la première grande manifestation corporative de cet ordre, et dans nos bulletins ultérieurs nous mettrons sous les yeux des membres de la Société une partie, la plus intéressante, du travail qui y a été fait.

Maintenant, si la Société a vécu comme elle a vécu depuis sa fondation, même avec une activité accrue, nous pensons que cela ne suffit pas et nous voulons dès cette année 1926 faire mieux et plus. Nous savons maintenant les écueils qu'il faut éviter et nous savons ce qui lui a manqué ; nous savons que pendant plus d'une année, il faut le dire, le travail a été rendu pénible, à certains jours impossible, par des tiraillements, des luttes personnelles ; nous pensons que cela doit cesser et nous demandons à l'Assemblée Générale, par l'adoption de ce rapport moral, de donner au Comité le mandat ferme, inflexible, de faire cesser cet état de choses. Le Comité, émanation de l'Assemblée Générale, doit agir pour et dans l'intérêt de tous, *il doit décider*, faire taire les personnalités qui ne savent pas se plier à la nécessaire discipline d'une société organisée. Il n'y a aucune diminution de soi, pour un membre du Comité, de savoir s'incliner devant les décisions du Comité, même quand elles sont contraires à celles qu'il a proposées ; et les appliquer, s'il est chargé d'une fonction, ne représente que ce qu'il doit au Comité et à la Société ; ne pas le faire constitue un acte inadmissible devant lequel le Comité, en vertu de ses responsabilités et du mandat qu'il tient de l'Assemblée Générale, doit prendre immédiatement, et automatiquement, les sanctions nécessaires.

Ainsi donc, nous vous convions à dire celà, qui doit être dit, avec nous, et notre Société, d'une volonté accrue, entrera d'un pas plus sûr dans la période de développement ininterrompu qui lui est réservé.

LE COMITÉ

Ce rapport mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Les Commissaires aux comptes, nos Collègues CROQUIN et LEMELLE, donnent lecture de leur rapport financier.

Ce rapport financier est adopté à l'unanimité, moins quatre voix. Notre Collègue LEMELLE donne lecture d'une proposition d'addition au Règlement Intérieur, faite par M. CROQUIN et par lui, en conclusion de leur travail sur la comptabilité précédente.

Le Trésorier BARBAS donne lecture de son projet de budget pour 1926.

Recettes :	
Cotisations	5.500
Adhésions	1.000
Droit d'entrée	250
Membres Bienfaiteurs	1.500
Publicité dans le Bulletin	1.000
Matinée du 21 Février	200
Contribution volontaire	1.000
	10.450

Dépenses :	
Bulletins	3.600
Prix au C. A. M.	500
Cotisations à diverses Sociétés	150
Primes, gratifications	300
Fournitures de Bureau	750
Affranchissements	1.000
Dépenses exceptionnelles	1.000
Compte Réserve	3.150
	10.450

Ce projet de budget est adopté à l'unanimité.

M. BARBAS donne ensuite lecture d'une note relative à la « contribution volontaire. » (Voir plus loin).

On procède à l'élection des membres sortants du Comité, qui donne les résultats suivants :

Votants 80 — Bulletin nul 1
Majorité absolue 40

Ont obtenu : MM. Bazou	77 voix	élu
Cazaud	76 —	élu
Ballin	76 —	élu
Barbas	76 —	élu
Duquesne	74 —	élu
Bugat Pujol	2	
Lemelle	1	
Croquin	1	

L'Assemblée nomme la commission de contrôle pour l'Assemblée Générale de 1927 qui sera composée de nos collègues : Lemelle, Croquin, Bugat-Pujol, Thibaut, Giraud.

Le président annonce l'élévation de Monsieur GABELLE, Directeur du C. A. M., au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur ; l'Assemblée manifeste par ses applaudissements sa reconnaissance pour les sympathies qu'il a montré envers notre Société et sa joie d'apprendre cette haute distinction. Elle décide aussitôt d'ouvrir une souscription qui permettra de remettre à M. GABELLE un témoignage durable des sentiments de tous les Elèves et Anciens Elèves du Conservatoire.

Le Président rappelle nos cours de français et de mathématiques qui sont susceptibles de rendre les plus grands services aux jeunes élèves du Conservatoire.

Monsieur MASSIOT fait connaître que l'Association Française de la Jeunesse a nommé notre Président, M. EON, Membre de son Comité.

Le Président donne connaissance de la création de bourses de 2000 fr. par notre Professeur, M. GUILLET, afin d'aider nos jeunes camarades qui veulent poursuivre leurs études de métallurgie.

Après que le Président ait adressé des remerciements aux scrutateurs et aux membres présents, la séance est levée à 17 h. 30.

Annexe au Compte-Rendu de l'Assemblée Générale

I. — Souscription ouverte en vue d'offrir à Monsieur Gabelle un souvenir à l'occasion de sa nomination au grade de Commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Les listes de la souscription ouverte par notre Société, à laquelle les Elèves du Conservatoire sont invités cordialement à participer, se sont aussitôt couvertes de signatures et en comportent aujourd'hui près de quatre cents.

Nulle preuve plus éloquente ne pouvait être fournie de l'affection générale envers l'éminent Directeur du Conservatoire, Président d'Honneur de notre Société.

Une délégation des Souscripteurs, conduite par notre Comité, à laquelle s'était joint notre Collègue, M. Girard, Président de la Société des Techniciens Sanitaires, a été reçue par Monsieur Gabelle, le Samedi 20 Février.

Elle lui a présenté les respectueuses félicitations des Elèves et leurs remerciements sincères pour les services qu'il n'a cessé de leur rendre en perfectionnant chaque année l'enseignement supérieur qu'ils reçoivent ; en organisant les "Travaux Pratiques", dont l'extension a eu pour corollaire l'institution du nouveau régime d'études, avec ses diplômes, ses brevets, et le titre d'Ingénieur C. A. M.

Monsieur Gabelle, dans sa réponse, a dit aux délégués combien il était sensible à cette manifestation des Elèves qu'il aime tant, à leur geste délicat qui l'a infiniment touché... Puis il a accepté de présider le Banquet annuel de 1926 de la Société des Ingénieurs et Spécialistes C. A. M., auquel seront conviés tous les Elèves et Anciens Elèves du Conservatoire, et à l'issue duquel lui sera remis l'objet d'art constituant le témoignage éloquent et durable des sentiments de nos Collègues et Camarades.

* * *

II. — Bourses offertes par Monsieur le Professeur Guillet.

Des bourses de 250 francs par mois, durant huit mois, sont offertes par Monsieur Guillet aux Elèves du Cours de Métallurgie remplissant les conditions suivantes :

1^o Etre Français ; 2^o Avoir suivi une année le cours du soir et le cours du jour ; 3^o Travailler vingt heures par semaine à une recherche scientifique sous la direction du Professeur.

Quelques bourses de 500 francs pourront être attribuées à certains élèves fournissant une assiduité plus grande au Laboratoire.

Notre Société remercie Monsieur le Professeur Guillet de l'intérêt qu'il veut bien témoigner en la circonstance à nos Camarades de Métallurgie.

* * *

III. — Contribution volontaire à la Société.

Notre Trésorier M. Barbas, en termes émus, a prononcé la harangue suivante :

Notre Société doit faire face à des augmentations de dépenses de toute sorte.

Nous avons pensé élever la cotisation de 20 à 25 francs, mais

M. Lemelle a su nous montrer que beaucoup d'Elèves et Auditeurs du Conservatoire ne pourraient payer une cotisation aussi élevée ; or, notre but est de les grouper et de les unir.

Le Comité a donc voté le principe de la Contribution volontaire : Tout Membre de la Société peut verser au compte « Contribution volontaire » la somme que ses moyens lui permettent de donner. Les Anciens doivent penser aux Jeunes ; ils sauront leur tendre une main fraternelle en apportant leur obole. Voilà le but de la Contribution volontaire. Nous pensons que grâce à cet impôt bénévole, nous pourrons donner à la Société le développement nécessaire pour continuer à faire connaître et à aider nos Camarades.

Chers Amis, envoyez immédiatement votre obole à notre Trésorier, si vous ne l'avez déjà fait. »

* * *

L'appel de notre Trésorier a été entendu, et continuera de l'être. Car notre Société veut vivre et vivra, quoiqu'il arrive. Nous avons trop peiné durant vingt-six mois pour constituer un groupement à l'abri des échecs ; nous avons trop bien réussi, comme il ressort de cette Assemblée même, pour qu'aujourd'hui nous soyons assez naïfs en laissant s'égrener nos efforts au bruit des querelles intestines, des manœuvres perfides ou de questions personnelles. Passé ce temps ! Nous ne recommencerons pas les expériences lamentables de certaine Société précédente. Et nous remplirons notre devoir jusqu'au bout envers ceux qui nous ont fait confiance.

Les étudiants du Conservatoire ! Ils étaient inconnus, et ils le sont encore trop souvent. Ah ! quand il s'agit, par exemple, de grèves universitaires, on les appelle pour grossir les rangs de manifestants tapageurs ; mais quand il est question des intérêts généraux de la jeunesse studieuse, ou de l'attribution de bicyclettes et de side-cars, les Etudiants du Conservatoire n'existent plus, eux, les modèles de la jeunesse studieuse !

C'est l'honneur et la raison d'être de notre Association de les avoir fait mieux connaître, d'avoir montré leurs qualités professionnelles, de les avoir fait tendre « vers un idéal supérieur en même temps que vers une rétribution monétaire », de continuer à défendre leurs intérêts collectifs. Ces résultats suffiraient à justifier l'existence de notre Société qui en a d'autres, et nombreux, à son actif, à justifier la méthode suivie par notre Bureau qui a compris la nécessité d'efforts coordonnés, centralisés et continués, les efforts et bonnes volontés individuels ou passagers ne donnant aucun résultat persistant. A tous, nous redisons : Merci, et à l'œuvre pour la plus grande Société des Ingénieurs et Spécialistes C. A. M.

Nous terminons ce Compte-Rendu de l'Assemblée en reproduisant la lettre adressée à notre Président par notre Camarade M. Unal, Professeur de Physique à l'Institut Industriel d'Algérie, et dont il a été donné lecture le 17 Janvier :

« Veuillez trouver ci-joint mon bulletin de vote, ainsi qu'une carte destinée à mon ami Ballin pour lui rappeler l'époque "héroïque" où nous passions l'examen sous le bombardement de la Bertha.

Permettez-moi de vous féliciter personnellement de l'impulsion intelligente et vigoureuse que vous avez su donner à notre Société. Dans une organisation où les intérêts étaient si divers et la confusion si facile, il n'était pas simple de dégager l'intérêt général et d'harmoniser les efforts.

Je songe à notre première réunion (en 1918, je crois). Nous étions une quinzaine, dans une salle obscure. Nul ne savait que dire. Personne n'avait foi dans notre pauvre diplôme. C'était l'époque des "Soviets". On avait peur d'être exigeant et de paraître révolutionnaire. Ce bon M. V. avait pourtant eu le courage de nous suivre. Il nous conseilla. La Société fut créée et baptisée en hâte, comme à regret, dans une atmosphère d'incertitude. Ce brave Gibbon en fut le parrain, désabusé mais dévoué. Elle végéta dans les limbes et l'ombre comme elle était née.

Vous en avez fait, cher camarade inconnu, une belle fille resplendissante et, me semble-t-il, pleine de santé. Mes compliments ! Mon grand regret est de ne pas pouvoir assister à votre réunion et me retrouver au milieu des anciens "les plus anciens" et aussi des jeunes, des inconnus qui si vaillamment ont eu la foi. Honneur à vous qui les avez si bien guidés.

Comptes-Rendus des autres Réunions.

Anniversaire de la fondation de la Société.

Le Comité avait organisé une causerie, qui eut lieu au Conservatoire, salle E, de 5 à 7. Mais la place nous manque pour en rendre compte.

Diners Mensuels.

Nos diners du 11 de chaque mois sont de plus en plus suivis, en raison des relations amicales ou d'affaires qui s'y échangent. Ils offrent, en outre, un cachet pittoresque et instructif dont un de nos plus distingués collaborateurs va vous retracer le charme :

« A 7 heures, le Président s'amène au coin du boulevard Sébastopol. Pas un camarade dans la foule, ni au restaurant de

la rue Greneta. Soucieux, M. Fon arpente les rues voisines. La réunion s'annonce fort mal. A 7 h. 30 surgissent enfin les fidèles Boinet et Cazaud. Mais voici du renfort, en la personne du Vice-Président et de sa suite. Puis survient le gai bataillon des jeunes Techniciens, doublés de pépères fondateurs de l'Association. La petite troupe envahit le n° 10, dont la salle du premier s'est remplie par enchantement. Poignées de mains, hommages aux dames et demoiselles.

On s'attable, Marguerite sert le potage dans un récipient qui fait tressaillir Cornille le céramiste. Et la conversation se propage entre les gens sérieux... et les autres.

8 heures. — L'alchimiste Lemelle, au front plein de chimères, engage sur les vitamines un terrible combat contre le citoyen Loévi, qui parle toutes les langues. En avant l'acide phosphorique soluble et l'Azote assimilable en présence de sels. La langue des convives ne manque pas de sel, ni même de poivre. Sur la table, il y a aussi beaucoup de poivre et de moutarde pour le gigot dont, plein de verve, Croquin se charge à neuf heures, en glissant force bouteilles à son vieil ami de Gottrau. Ce dernier ayant renoncé aux carburants acycliques, la joute ne dure guère ; un équilibre nouveau tend à s'établir, grâce au gyrostat de Bugat-Pujol qui entre en jeu et à la mécanique rationnelle d'Andreson. Le Président en profite pour exposer de graves sujets, et Madame Minot pour soigner les Collègues défaillants jusqu'à la dixième heure.

Cao-Van-Sen se lève alors et fait l'apologie des Inventeurs et de leur entêtement.

10 h. 30. — Marguerite apporte des coupes, car il faut arroser les récents diplômes que des toasts magnifiques sèment au préalable dans un champ d'allégresse. L'atmosphère est électrisée ; les beaux cheveux de l'homme au moteur se dressent, le moment est magnétique, et passe par un maximum.

Celui de l'addition lui succède et prend une valeur réelle, qui se projette sur une soucoupe sous forme de billets ; néanmoins, cette valeur reste singulière et comprise entre des limites qui n'écorchent pas l'escarcelle des jeunes.

L'herbe chère à Nicot connaît l'incandescence des pipes culottées, cependant que Mademoiselle D. refuse gentiment une cigarette et parle du dernier métro.

On ne s'ennuie certes point quand minuit approche ; mais les lendemains des plus beaux diners sont faits d'impérieux et matinaux devoirs, et l'on se quitte en des étreintes qui témoignent du ferme désir de se retrouver un mois après.

* * *

Le dîner du 11 Mars sera d'un attrait suggestif et substantiel, au prix normal de dix francs papier. Avis aux Collègues qui ne connaissent pas encore le chemin de la rue Greneta.

Matinée dansante du 21 Février.

La matinée artistique et dansante qui vient d'avoir lieu obtint le grand succès de celle de l'an passé. Ce résultat est incontestablement dû à notre Camarade Lemelle qui s'était chargé de toute l'organisation.

A deux heures 30, deux cents personnes se pressaient dans la salle du boulevard Saint-Germain. La partie Concert fut extrêmement brillante, grâce au concours de grands artistes parisiens, parmi lesquels Mademoiselle Germaine Briffault mérite une mention spéciale. Mademoiselle Rouyer et Mademoiselle Karl interprétèrent avec beaucoup de sentiment les œuvres de Madame Lemelle : « Souvenir de jeunesse, en Charente Maritime, un soir sur le lac. »

A quatre heures 30, la sauterie commença, et nos jeunes camarades s'entraînèrent aux danses anciennes comme aux chorégraphies modernes. Infatigable, le sympathique Croquin, « l'homme au moteur qui fait tourner le monde » justifiait la renommée de l'un et de l'autre en se dépensant à droite et à gauche. Lemelle s'empressait auprès des mamans et des jeunes filles... L'orchestre Jazz Band ne s'arrêta qu'à sept heures sonnée.

Encore une fois, merci à l'organisateur et à ceux qui l'ont secondé.

Visites de l'Usine Renault, à Billancourt.

Une première visite de l'Usine Renault vient d'avoir lieu, samedi dernier. Une vingtaine d'Elèves s'étaient rendus, à 2 h. 30, devant la Direction, 8, Avenue Emile Zola, où ils furent aimablement accueillis par Monsieur Fesser, chargé de la conduite dans les Ateliers, auquel s'était joint notre Collègue Tissandier, Secrétaire Technique.

La visite fut extrêmement intéressante, comme bien l'on pense, et se prolongea jusqu'à cinq heures.

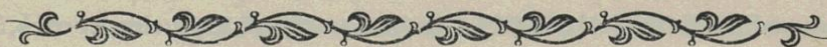
Une seconde visite aura lieu le 13 Mars prochain, dans les mêmes conditions. Le nombre des visiteurs étant très limité, nous engageons nos camarades à s'inscrire sans retard auprès de notre Président.

Le BANQUET ANNUEL aura lieu le 1^{er} ou le 2^e Samedi de Mai, sous la Présidence de Monsieur GABELLE. — Les détails de l'organisation de cette solennité seront arrêtés dans quelques jours.

Nouvelles Adhésions (5^{me} Liste)

- BEAUCHAMP Louis, Chimiste, à Louvres (S.-&-O.)
BAZOU Henri, Ingénieur des Ponts et Chaussées, 11, rue Char-
don Lagache.
BERGER A., Chef de laboratoire aux usines Talbot, 20, rue
Desvalettes, Puteaux
BIGOT Henri, Ing. aux Usines Renault, 7, passage Poncelet 17^e
BOES Lucien, Instituteur, 10 bis, rue des Moines, 17^e
BORD Jacques, Electricien, 3, rue de Prague, 12^e
BOUCHENY Moreau, Professeur de Musique, 22, rue des Ecoles, 5^e
BREGANTI Albert, Secrétaire à la Raffinerie Lebaudy, 12, rue
de Tanger, 19^e
CAZENAVE André, Ing. Représentant de la S^{te} Française Gardy,
92, Avenue de Saint-Mandé, 12^e
CLAUDE et HATTON, Constructeurs-Mécaniciens, 81, rue
Desnouettes, 15^e
COLLET Charles, Chef de Fabrications Métallurgiques, 3, rue
Guersant, 17^e
CARPOT Félix, Directeur Technique de la Manufacture de den-
telles Robert Henon, à Calais.
CUISINIER André, Dessinateur, 90 bis, Av. de Versailles, 16^e.
DANOIS René, Vérificateur à la Société Panhard et Levassor,
14, Rue Ledru Rollin, Malakoff (Seine).
Duchenne Paul, Président de l'Union des Inventeurs, 133, route
de Clamart, Vanves (Seine).
DUPUY Pierre, Traceur, 13, rue Caillaux, 13^e.
DUPART Marcel, 7, Grande Rue, Saint-Maurice, (Seine).
DRION Jean, Ingénieur aux Etablissements Dieny et Lucas, 198,
rue de Tolbiac, 13^e.
FARKAS Gustave, Chimiste, 42, rue des Bernardins, 5^e.
Madame FAUCON JOHNSON, Cinéma parlant, 22, r. des Ecoles, 5^e.
GUILLON Victor, Directeur des Etablissements Briant, 17, rue
des Acacias, 17^e.
HALLER Jean, Constructions Civiles, 91, boul. Bessières, 17^e.
HILLION André, Acheteur, 1, rue de Montmorency, Saint-Prix
(S.-et-O.)
JOFFE Semen, Etudiant, 5, rue Saint-Bernard, 11^e.
JACHET André, Ingénieur, 43, r. Cartier-Bresson, Pantin (Seine).

JÉROME Adrien, Imprimeur, 26, Grande Rue, Briey (M. et Mlle).
JOLY Charles, Economiste, 32, rue Michel-Ange, 16^e.
JOHNSON, Ingénieur Mécanicien, 22, rue des Ecoles, 5^e.
JULIN Robert, Dessinateur, 28, rue Rodier, 9^e.
KAZMINE Serge, Electricien, 59, rue Castagnary, 15^e.
KÉTCHIAN Hrent, Etudiant, 10, rue de la Sorbonne, 5^e.
KIAO Peitcheng, chimiste, 20, rue Jean Binot, Colombes, (Seine).
LAGAISSE Charles, Modeleur, 15, Impasse des Chantiers, Saint-Ouen (Seine).
LAHAIE Maurice, Electricien, 45, rue Sedaine, 11^e.
LOEVI Borice, Ingénieur Chimiste, 79, Av. de la Bourdonnais, 7^e.
LOMBARD Ch. Ing. Electro-Mécanicien, 10, rue Desnouettes, 15^e.
MARINOT André, Chimiste Métallurgiste, 17, rue Petit, Saint-Denis (Seine).
MOUCHIAN Karnig, Etudiant, 6, rue Jolivet, 14^e.
MUNZ Henri, Industries des Bois, 49, r. de Lorraine, Levallois.
NODINOT Georges, Employé de Bureau, 40, r. de Villejust, 16^e.
ORTIZ Jean, Ajusteur, 67, rue Violet, 15^e.
PETO Fernand, Ingén. Chimiste, 84, r. de Paris, Asnières (Seine).
PLESSIS Louis, Métallurgiste, 12, rue Alfred Saint-Pierre, Argenteuil (S.-et-O.)
RABETRANO Eugène, Licencié-ès- Sciences, 4, bd Magenta, 4^e.
RAVIER Robert, Mécanicien, 25, Avenue Niel, 17^e.
RICHARD Louis, Photographe, 12, rue de la Fosse, Saint-Malo.
RENAUDIN René, Mécanicien, 35, rue des Bois, Rueil (S.-et-O.)
ROSENFELD Henri, Ingén. Traducteur, 25, Avenue Jean Tre-meau, Bobigny (Seine).
SEVAULT Armel, Physicien, 11, rue Angélique Compoint, 18^e.
STRASSER Frédéric, Ing. chim. 3, Cour des Petites Ecuries, 10^e.
TAUPIN Joseph, Directeur à la Société des Téléphones Picart et Lebas, Usine de La Boissière, Chateaudun (Eure-et-Loir).



NOUVELLES DIVERSES

Ingénieurs Diplômés du Conservatoire.

Quatre diplômes d'Ingénieur ont été attribués en ces derniers mois. Les titulaires de ces diplômes sont MM. Buget-Pujol, Colombier, Hugues et Pérot, tous Membres de notre Société.

Légion d'Honneur, Palmes académiques, Distinctions honorifiques.

1926 est une bonne et heureuse année pour notre Association :

Son Président d'Honneur est élevé à la dignité que tous connaissent.

Voici maintenant que l'un de ses Membres reçoit la rosette d'Officier dans le même ordre : Monsieur Brandon, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, Conseiller Municipal de Paris, si dévoué à nos Camarades qui entendirent, au mois de Juillet, sa forte éloquence, celle d'un travailleur unissant un beau talent à une grande âme.

D'autre part, nos Collègues dont les noms suivent viennent d'être promus Officiers d'Académie.

M. Ballin, Membre du Comité, Ingénieur Electricien.

M. Croquin, ancien Secrétaire de la Société.

M. Lemelle, Ingénieur Chimiste.

Mme Faucon-Johnson, au film parlant plein d'avenir,

M. Massiot, Membre du Comité, Secrétaire de l'Union Française de la Jeunesse.

Enfin, sur la proposition de notre Société, des récompenses ont été accordées à quelques-uns de nos collègues par la **Société d'Encouragement au Progrès** (reconnue d'Utilité Publique), dans sa Séance du 14 Février, Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, présidée par Monsieur BÉNAZET, Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement Technique.

Médailles d'Argent :

M. Cao-Van-Sen, Ingénieur, Président de l'Association Mutuelle des Indo-Chinois.

M. Carpot, Directeur Technique de la Manufacture de dentelles Robert Henon, à Calais.

Mme Faucon-Johnson, Inventeur, à Paris.

M. Guillon Charles, Chef de Groupe au Che. de Fer de l'Etat.

Médailles de Bronze :

M. Andreson Jean, professeur du Cours de Mathématiques organisé par notre Société.

M. Duquenne Désiré, Membre du Comité.

M. Thuilleux Jean, Membre du Comité.

Que tous ces Collègues reçoivent ici nos vives félicitations, et sachent quelle est notre joie de voir ainsi reconnus les services qu'ils rendent à notre Société.

* * *

Naissances. — Mlle Croquin est venue, le 14 Janvier, augmenter la petite famille de notre cher Camarade, auquel nous adressons nos meilleurs compliments, ainsi qu'à Madame.

Mariage. — M. Godet Marcel nous a fait part de son mariage avec Mademoiselle Leymarie.

Décès. — Monsieur Lefranc, Chef de Laboratoire au Conservatoire, vient d'avoir la douleur de perdre son père.

Monsieur Ballin, Membre du Comité, a perdu sa mère le mois dernier.

Nous les prions d'agréer nos sincères condoléances.



BULLETIN TECHNIQUE

Briques réfractaires pour la Marine et le fascicule 98 (1)

Le fascicule 98 est le cahier des charges pour les fournitures de briques réfractaires et extra réfractaires à l'usage de la marine française. Ce document remonte à l'avant-guerre et fut appliqué alors sans soulever aucune critique, ni de la part des techniciens, ni de la part des fabricants.

Les critiques sont récentes et datent du lendemain de la guerre. Le fascicule 98 a été modifié par l'addition 1 qui ne changeait rien à ses spécifications techniques, puis par l'addition 2 qui au contraire les changeait profondément.

C'est à la suite de nombreuses réclamations provenant des fabricants que l'addition 2 a été faite et il ne semble pas que les services techniques de la Marine aient approuvé cette addition 2.

Quoiqu'il en soit, le rapport tend à démontrer que l'addition 2 au fascicule 98, a abaissé la qualité des produits susceptibles d'être acceptés comme conformes au cahier des charges de la marine, et qu'en outre elle a conduit à rejeter des produits supérieurs dont certaines propriétés sont mal interprétées par le fascicule 98 et l'addition 2.

(1) Extrait d'un rapport établi par notre collègue A. Cornille, secrétaire de la Société des Ingénieurs C. A. M. et paru dans la Revue des Matériaux de Construction. Novembre 1925.

L'examen des produits réfractaires d'après le fascicule 98 consiste dans un essai de résistance à la température de 1700°.

On découpe dans les briques des prismes de $50 \times 50 \times 100$ mm ; on mesure les dimensions à 0 mm 1 près ; on porte à 1700° par périodes de 8 heures et, après refroidissement, on mesure les nouvelles dimensions.

Le cahier des charges rejette toute brique présentant du gonflement ; le retrait est toléré s'il ne dépasse pas 2 % en moyenne, sans dépasser 3 % sur une dimension.

* * *

De très bonnes briques ayant un point de fusion supérieur à 1750°, ont donné dans ces essais des gonflements variant de 0.18 à 1.55 %.

Ces briques n'étaient pas conformes au fascicule 98. Elles étaient constituées par mélange, d'une chamotte de très bonne qualité titrant 42 % d'Al₂O₃, avec sa propre argile crue. D'autres briques de qualité certainement inférieure formées par mélange d'un Kaolin brut dégraissé par du sable quartzeux, ne renfermant pas de chamotte, ne donnaient pas de gonflement, mais du retrait qui était le prélude de leur fusion. Ces produits inférieurs sont conformes au fascicule 98 à la faveur de l'addition 2 qui a porté de 1 à 2 % la tolérance de retrait moyen.

Le rapport conclut à modifier le fascicule 98 :

1° en différenciant le gonflement irrégulier provenant de l'affaissement du témoin sous son propre poids (retrait en hauteur), d'avec le gonflement régulier.

2° en ajoutant aux spécifications, en cas de doute, la détermination du point de fusion.

3° en faisant le dosage de la silice afin de rejeter les produits de silice (Dinas).

4° en précisant plus exactement la température d'essai vers 1700°.

5° en faisant une obligation d'emploi de la chamotte. La nature du gonflement permet de dire s'il provient de la bonne qualité des produits (très alumineux et très riches en chamotte) ou au contraire de sa fusibilité. La même latitude qui est laissée au retrait, peut être laissée au gonflement s'il est régulier. Ces derniers produits ont une meilleure tenue que les premiers à l'emploi.

Film Parlant Faucon-Johnson.

Depuis que l'industrie du Cinéma existe, tout le monde se demande si l'on arrivera un jour à obtenir le synchronisme parfait de l'image et du son sur film. Le problème se résume à créer un appareil et à trouver un produit liquide permettant d'enregistrer le son sur pellicules souples.

Un grand nombre de spécialistes se sont mis à travailler dans ce sens, étant donné la répercussion formidable qu'il y aurait dans

l'exploitation du cinéma dans le monde entier, dans l'exploitation de l'industrie des machines parlantes et dans l'industrie du jouet.

M. et Mme Faucon-Johnson seuls ont révélé un procédé qui a été breveté depuis deux ans dans un grand nombre de pays, notamment en France, en Allemagne, en Angleterre, au Canada, aux Etats-Unis d'Amérique, etc.

Ce procédé, assez original, reproduit la parole sur film instantanément.

L'appareil, de construction très simple, très économique par conséquent, consiste principalement en deux rouleaux dont l'un s'enroule et l'autre se déroule et en une aiguille enregistreur placée entre eux. Quand l'appareil fonctionne, l'aiguille enregistre la parole en traçant un sillon sur le film.

Une bande de film cinéma de 0,035 m/m de largeur, peut porter facilement 20 sillons à l'endroit et 20 sillons à l'envers.

Il est à noter que ce qui rend l'appareil plus ingénieux, c'est que le film qu'on y emploie est commercial, et peut être même un film usagé, dont le prix est dérisoire.

(à suivre)

Le Gérant : P. BRONDER

Laboratoire d'Analyses Industrielles

André MARINOT

CHIMISTE

SPÉCIALISTE DE LA MÉTALLURGIE DU FER

17, Rue Petit — SAINT-DENIS (Seine)

Téléphone : Saint-Denis 7-71

Essais physiques et chimiques — Minerais — Ferros-alliages

Aciers — Fontes — Combustibles solides et liquides

Huiles de graissage — Matières réfractaires, Ciments, etc...

Résultats remis dans les 48 heures après réception de l'échantillon
(et même dans certains cas urgents, par téléph. bien avant ce délai).

Imp. P. Bronder, 15, rue des Carmes. — Paris.

Moteurs **CHARON**

V. CROQUIN

26 bis et 28, Place de la Nation

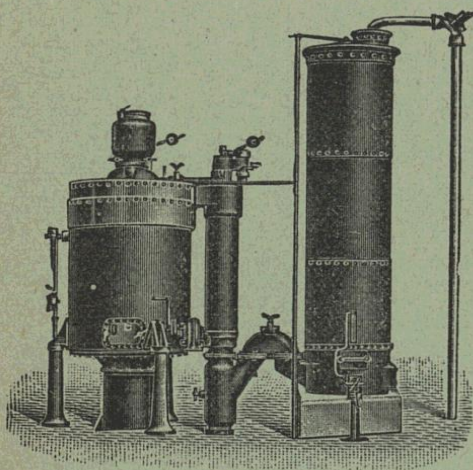
PARIS XII

Télégrammes :
Crokincore

Téléph : Diderot 11-06
R. C. N° 223 001

MOTEURS

au gaz de ville, gaz pauvre, huile lourde, essence



GAZOGÈNES
A ANTHRACITE,
BOIS
ET A TOURBE

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Moteurs Semi-Diesel "POLLOCK"

PRODUITS RÉFRACTAIRES

ÉTABLISSEMENTS

F. LABESSE

Société anonyme — Capital 7.000.000

PRODUCTION ANNUELLE : 100.000 tonnes.

Briques pour Hauts-Fourneaux, Fours à réchauffer, à puddler,
pour cubilots de fonderies.

Briques silice pour fours Siémens, Briques Dinas, teinte jaune,
pour très hautes températures, Briques de magnésie,

Briques pour fours à chaux, produits chimiques, salines, etc.

Briques vitrifiées pour dallages, coulis réfractaires,

Briques de source pour coulées d'aciers, virolles,
tampons, sièges, etc.

CARRIÈRE DE TERRE RÉFRACTAIRE

à SÉZANNE (Marne) et à UZÈS (Gard)

SIÈGE SOCIAL ET COMMERCIAL :

60, Rue Saint-Lazare, PARIS

Téléph. : Trudaine 17-76, Inter. 119 Trudaine

Régistre du Commerce Seine N° 193166.

USINES A

LORETTE (Loire) Téléph. 176 Saint-Chamond ;

LIVERDUN (Meurthe-et-Moselle) Téléph. 12 Frouard ;

SÉZANNE (Marne) Téléph. 28 ; UZÈS (Gard) Téléph. 17 ;

HAGONDANGE (Lorraine) Téléph. 5, HOMBOURG (Sarre).

BARBOTHEU & C^{IE}

FABRICANT D'INSTRUMENTS DE PRÉCISION

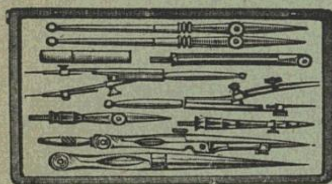
MAGASIN DE VENTE : 17, Rue Béranger, à PARIS

USINE : 97, Rue de la Jarry, à VINCENNES

Téléph. : Archives 08-89

Chèque postal : 375-25

INSTRUMENTS DE MATHÉMATIQUES & DE DESSIN



FOURNISSEUR
DES PRINCIPALES
ADMINISTRATIONS
Guerre, Marine, Ponts et
Chaussées, Compagnies
de Chemin de fer, etc.

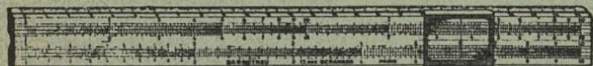
FOURNISSEUR

DES ÉCOLES SUPÉRIEURES Polytechnique, Centrale,
des Mines, Conservatoire, Arts et Métiers, Travaux Publics, etc.

Fournitures Générales du BUREAU d'ÉTUDES

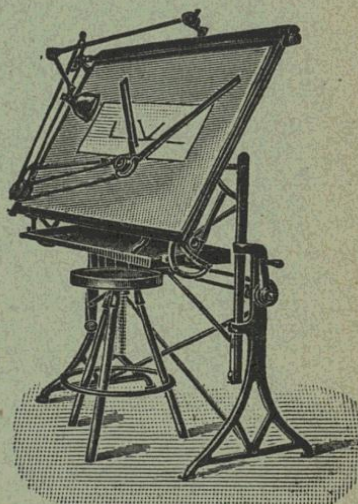
Table à dessin à hauteur et inclinaison variables

Brevetée S. G. D. G.



Division de précision RÈGLE A CALCUL Échelles

NOUVELLE RÈGLE A CALCUL UNIVERSELLE BARBOTHEU J. D.



APPAREILS DE NIVELLEMENT, ARPENTAGE ET TACHÉOMÉTRIE

— ENVOI FRANCO DES TARIFS —

R. C. Paris 155 457

Maurice PRUDENCE

Constructeur-Electricien

26 & 28, Rue Bréguet, Paris, XI^e

GROS ET PETIT APPAREILLAGE ELECTRIQUE

Tableaux de Distribution

Téléph. Roquette 35-14

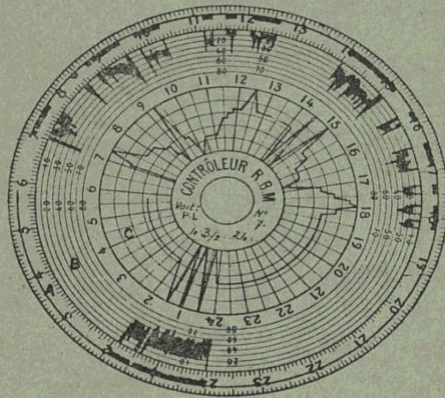
R. C. Seine 27294

LES COMPTEURS R. B. M.

BOGNARD & C^{ie}

62, Rue Bargue,
PARIS (XV^e)

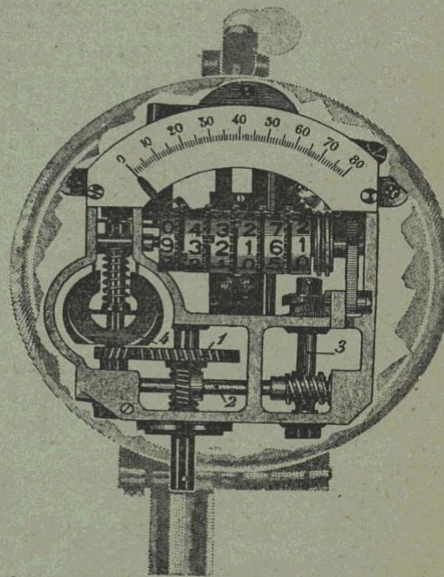
Téléphone : Ségur 75-84



Contrôleur enregistreur
Compteurs kilométriques
Indicateurs de vitesse
Compte-tours, etc.

Contrôleur enregistreur R. B. M. type B

pour voitures automobiles
de toutes catégories
pour moteurs et machines
enregistre dans les deux sens
les temps de marche et d'arrêt,
les vitesses moyennes
et la vitesse instantanée,
la distance parcourue.



Tous appareils d'enregistrement cinématique
Papiers spéciaux pour l'inscription des diagrammes

BOGNARD et Cie, 62, rue de Bargue, Paris, XV^e

Imp. P. Bronder, 15, rue des Carmes. — Paris.